



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate: 22 février 2013

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE QUE LE DÉPARTEMENT DES SERVICES FINANCIERS AVERTIT LES AGENTS DE RECOUVREMENT DE NE PAS PROCÉDER AU RECOUVREMENT DES PRÊTS SUR SALAIRE ILLÉGAUX

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que le Département des Services financiers de l'État de New York a envoyé des lettres à tous les agents de recouvrement de New York disant qu'il est illégal de tenter de recouvrer une dette de prêt sur salaire depuis que de tels prêts sont illégaux à New York. Les prêts sur salaire sont des prêts à court terme, le plus souvent une avance sur un chèque de paie, avec des taux d'intérêt extrêmement élevés constituant une infraction à la loi sur l'usure criminelle de New York, qui limite les intérêts à 25 %. Considérant les frais sur une base annuelle, le taux d'intérêt peut être aussi élevé que 400 %.

« L'avis d'aujourd'hui rappellera aux agents de recouvrement de l'État que de telles pratiques sont illégales à New York, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Les études indiquent clairement que les prêts sur salaire ne constituent pas une solution pour les personnes à faible revenu, mais bien un piège d'endettement aux coûts élevés. C'est pourquoi ils sont illégaux à New York, et l'État continuera de protéger les consommateurs contre ces prêts trompeurs. »

Le directeur des Services financiers, Benjamin M. Lawsky, a déclaré : « Tous les agents de recouvrement de New York devraient savoir qu'il est illégal d'essayer de recouvrer des dettes dues à des prêts sur salaire. Nous appliquerons impitoyablement la loi pour protéger tous les New-Yorkais, et particulièrement les individus à faible revenu, trop souvent exploités par des prêteurs et agents de recouvrement sans scrupules.

Les prêteurs tentent de contourner l'interdiction sur les prêts sur salaire dans l'État de New York en offrant des prêts par Internet, espérant ainsi éviter les poursuites. Toutefois, dans l'État de New York, les prêts sur salaire sur Internet sont tout aussi illégaux que les prêts sur salaire en personne. Peu importe la méthode utilisée pour faire un prêt, les prêts sur salaire usuraires et illégaux ne constituent pas des dettes valides et ne peuvent être légalement recouverts. La lettre du directeur Lawsky le dit clairement à l'industrie du recouvrement.

La lettre dit : « Les agents de recouvrement sont avisés que les tentatives de recouvrement de dettes nulles ou inexécutoires enfreignent la loi d'État et fédérale. Le Département des Services financiers

French

continuera de surveiller les prêteurs et les agents de recouvrement afin de protéger les consommateurs contre les prêts usuraires, incluant les prêts sur salaire, en appliquant impitoyablement la loi sur les infractions. »

Beth Finkel, directrice d'État de l'AARP à New York, a déclaré : « L'AARP félicite le directeur Lawsky de ses mesures pour renforcer les lois fermes de New York et protéger les résidents de l'État. Les prêts sur salaire sont rapaces par nature et engendrent un cycle d'endettement pour de nombreux New-Yorkais. Ces genres de prêts sont illégaux à New York et ne devraient pas avoir lieu. »

Linda Levy, première dirigeante de la Lower East Side People's Federal Credit Union/PCEI, Inc., a déclaré : « Après 27 ans passés à faire de petits prêts abordables, nous nous réjouissons de ce rappel, que les prêts sur salaire sont illégaux dans l'État de New York et doivent le rester afin de protéger tous les New-Yorkais contre la spirale descendante des dettes à taux d'intérêt élevé. »

Robert A. Martin, directeur associé des District Council 37 Municipal Employees Legal Services, a déclaré : « Les prêts sur salaire piègent les travailleurs dans un cycle sans fin de paiements à des taux usuraires qui enfreignent la loi de New York. La lettre du DFS envoie un message fort aux agents de recouvrement, indiquant qu'ils ne peuvent pas recouvrer ces prêts illégaux auprès des résidents de notre État. »

Russ Haven, conseil législatif du NYPIRG, a déclaré : « Le Gouverneur Cuomo se tient pour les travailleurs en avertissant les agents de recouvrement essayant de recouvrer des prêts sur salaire illégaux auprès des New-Yorkais. Le Gouverneur et le Département des Services financiers empêchent le contournement des lois usuraires et protègent les New-Yorkais contre les produits financiers prédateurs qui piègent les consommateurs dans un cycle d'endettement vicieux et appauvrissent les collectivités. Ces prêts, avec leurs taux d'intérêt et leurs frais exorbitants, minent la reprise économique et s'opposent au désir d'élever le salaire minimum à New York. »

Carolyn E. Coffey, procureure surveillante chez MFY Legal Services, Inc., a déclaré : « Nous félicitons le DFS d'avoir envoyé un message fort aux agents de recouvrement qui essaient de recouvrer des prêts sur salaire illégaux et exploitent les travailleurs pauvres parmi leur clientèle. »

Susan Shin, substitut du procureur au NEDAP de New York, a déclaré : « La lettre du directeur Lawsky a envoyé un message fort aux agents de recouvrement et aux prêteurs sur salaire, disant que ces pratiques illégales ne seront pas tolérées dans l'État de New York. Non seulement le recouvrement de prêts sur salaire est illégal à New York, mais nous avons vu des agents de recouvrement faire des tentatives particulièrement scandaleuses de recouvrement de prêts sur salaire auprès de New-Yorkais à faible revenu, prétendant de manière frauduleuse qu'ils les feraient arrêter ou porteraient plainte au criminel contre eux. »

Kristin Brown Lilley, directrice de la défense des politiques, Empire Justice Center, a déclaré : « Même s'il est peut-être impossible d'empêcher les prêteurs rapaces d'atteindre leur but à New York par Internet et d'autres moyens, la lettre du Département des Services financiers affirme que chaque prêt sur salaire

avec un taux d'intérêt supérieur à notre plafond de 25 % est illégal dans l'État de New York. Empire Justice félicite le directeur Lawsky d'avoir envoyé un message fort disant que les escrocs ne peuvent recouvrer les dettes illégales. »

22 février 2013

Re : Lettre à tous les agents de recouvrement travaillant dans l'État de New York :

Cet avis vise à rappeler à toutes personnes et entités recouvrant des dettes à New York qu'ils ne peuvent tenter de recouvrer des prêts usuraires illégaux faits dans l'État de New York, incluant les prêts sur salaire. Cela inclut les prêts sur salaire usuraires illégaux faits à New York par Internet, par téléphone et par la poste. À New York, selon la Loi sur les obligations générales § 5-501 et la Loi sur les opérations bancaires § 14-1(1), les prêts ou les abstentions de moins de 250 000 \$ faits par les banques agréées de New York avec un taux d'intérêt de 16 % par année ou plus constituent une usure civile et sont illégaux. De plus, sous la Loi pénale de New York §§ 190.40-42, les prêts faits à New York avec un taux d'intérêt de 25 % par année ou plus constituent une usure criminelle.

Les prêts sur salaire sont illégaux à New York selon les lois sur l'usure civiles et criminelles. Les prêts sur salaire sont des prêts à court terme, le plus souvent une avance sur un chèque de paie futur ou autre source de revenu. Une fois les frais annualisés, les taux d'intérêt sont extrêmement élevés, souvent aussi élevés que 400 %, et c'est pourquoi ces prêts sont usuraires.

Soumis aux dispositions de la Loi sur les obligations générales § 5-511, les prêts offerts à New York par les banques agréées de New York et les prêteurs non bancaires avec un taux d'intérêt au-dessus des maximums statutaires, incluant les prêts sur salaire, sont nuls et inexécutables. Les agents de recouvrement sont avisés que les tentatives de recouvrement de dettes nulles ou inexécutables enfreignent la loi d'État et fédérale. Le Département des Services financiers continuera de surveiller les prêteurs et les agents de recouvrement afin de protéger les consommateurs contre les prêts usuraires, incluant les prêts sur salaire, en appliquant impitoyablement la loi en cas d'infraction.

Cordialement,

Benjamin M. Lawsky.
Directeur des Services financiers

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

French